

« Le collège de la loi Fillon est un laboratoire de la compétitivité dans lequel l'égalité des chances est devenue une rhétorique vide. »
DENIS PAGET, AUTEUR DE COLLÈGE COMMUN, COLLÈGE HUMAIN (ÉDITIONS DU TEMPS, 2010).

Des pistes pour redonner un avenir au collège

À l'issue d'un colloque de deux jours organisé à Saint-Ouen, le Snes-FSU a lancé hier un appel pour une grande refonte du collège, parent pauvre du système éducatif. Et épinglé au passage les manques du programme du PS sur ce thème.



La FSU a fait part de sa préoccupation face à l'étiollement de « l'école de l'égalité des chances ». Elle dresse un tableau plutôt noir.

Corseté par les politiques budgétaires, le collège fait face aux vagues de suppressions de postes et à une formation des enseignants réduite à la portion congrue. Ce alors que les inégalités sociales se creusent et accroissent les situations d'échec scolaire. C'est en partant de ce constat que le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, a lancé hier avec le Snep-FSU (profes d'EPS) et le Snpud-FSU (chefs d'établissements) un appel solennel pour « redonner un avenir au collège ».

PROPOSITIONS POUR SORTIR LE COLLÈGE DE L'IMPASSE

Lors d'un colloque organisé pendant deux jours à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le syndicat avait convié enseignants, personnels de direction, de vie scolaire et d'orientation à venir tracer des pistes avec chercheurs et militants pour sortir le collège de l'impasse. Parmi les mesures envisagées, ils ont appelé au report de la scolarité obligatoire de seize à dix-huit ans, de façon à créer « une vraie culture commune »

pour tous les élèves. Les personnels demandent par ailleurs une carte scolaire repensée et une baisse des effectifs par classe. Mais aussi des enseignants plus nombreux et mieux formés, à même de remplir une mission de qualité. La FSU a ainsi fait part de sa préoccupation face à l'étiollement de « l'école de l'égalité des chances ». Elle dresse un tableau plutôt noir de la situation. En cause, les bouleversements impulsés par la loi Fillon de 2005. Notamment, le fameux « livret personnel de compétences », censé valider, à l'issue de la troisième, la maîtrise du « socle commun ». Ce programme minimum tend à recentrer l'enseignement autour de quelques fondamentaux. « Ce socle commun a établi une hiérarchie des compétences et des disciplines : lire, écrire, compter, cliquer, au détriment d'autres savoirs émancipateurs et non quantifiables », dénonce Catherine Mancieux, secrétaire générale du Snpud-FSU.

Nombreux sont ceux qui voient dans ce dispositif, l'instauration d'un collège à deux vitesses « avec, d'une part, une formation au rabais pour

les jeunes considérés comme inaptes à continuer des études, et, d'autre part, le programme normal pour les élèves jugés capables de poursuivre leur scolarité après le collège », s'insurge Monique Daune, secrétaire nationale du Snes.

LA VISION DU PS SUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lors du colloque, personnels et militants ont, par ailleurs, déploré le manque de réponses apportées par le projet du PS, dévoilé cette semaine, lequel entend concentrer ses efforts sur l'école élémentaire et les premiers cycles universitaires. « Il y a très peu de chose sur la place du collège et rien sur l'articulation du collège avec le lycée », déplore Frédérique Rolet, cosécétaire générale du Snes. Elle poursuit : « Le PS en reste à l'école du socle, il conçoit encore le collège comme la prolongation de l'école primaire. Mais il se méprend en voulant mettre en place, en 6^e et 5^e, des enseignants polyvalents pour mieux lutter contre l'échec scolaire. Ça ne permet pas d'offrir un savoir de qualité à tous. »

Autre inquiétude, l'externalisation vers des associations de l'aide et du soutien scolaire ou même des activités artistiques et sportives. « Le PS veut donner un rôle hypertrophié aux associations, comme si, à elles seules, elles allaient pouvoir régler le problème », lance Frédérique Rolet. Sur ce point, le Snes est clair : « On combat l'idée que le système puisse être plus efficace avec moins de personnel », souligne Roland Hubert. La FSU a ainsi appelé non seulement à stopper les suppressions de postes mais aussi à relancer le recrutement.

MANUEL VICUÑA

POINTS DE VUE

« On me demande de quantifier la curiosité des élèves »

FRANÇOIS, PROFESSEUR DE MATHS À LYON.
« Avec la réforme Fillon de 2005, et notamment avec la mise en place du livret personnel de compétence, je dois désormais évaluer mes élèves sur un certain nombre de critères comportementaux, très généraux et complètement flous. Je dois par exemple estimer le degré de curiosité de chaque élève de ma classe. On me demande de quantifier ce qui n'est pas quantifiable. À côté de cela, sur le vrai contenu des programmes, les ambitions fixées par le ministère sont atterrantes. En fin de troisième, si l'élève se hisse au niveau du programme de quatrième, on estime que l'objectif est atteint. Comment voulez-vous tirer les collégiens vers le haut avec pareil dispositif ? »

« Il nous faut plus de postes, c'est une urgence »

AUDRAN, PROF D'HISTOIRE-GÉO À VILLETANEUSE.
« Je suis professeur principal d'une classe de quatrième. Récemment, j'ai eu une enseignante de français qui s'est retrouvée en congé maladie. Il a fallu attendre plus de deux mois avant qu'elle soit enfin remplacée. Imaginez le désastre pour des élèves en difficulté, qui ont déjà de vrais retards avec l'écrit et le vocabulaire. Il faut des postes en plus, c'est une urgence. Mais pas comme l'entend notre ministre de l'Éducation nationale, qui préconise au fournisseur de se tourner vers Pôle emploi pour recruter des vacataires. Non, ça, c'est du mépris pour notre travail et pour les élèves. »

« Je me retrouve à courir de salle en salle »

MARIE, PROF DE LETTRES À SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
« Avec les réductions de postes prévues à la rentrée prochaine, nos difficultés vont clairement s'aggraver. Déjà actuellement lorsque j'ai une classe de trente élèves, il est impossible de passer un minimum de temps à expliquer quoi que ce soit. Il faudrait pouvoir mettre en place du travail en petit groupe, en demi-classe, c'est la seule façon de dispenser un savoir de qualité pour tous. Mais il ne suffit pas de repenser le collège, il faut aussi déboursier. Nous faisons face à un manque de moyens criant. Mon collège devrait normalement accueillir 400 élèves, il en encadre 600 aujourd'hui. Je cours de salle en salle. »

PROPOS RECUEILLIS PAR M. V.

LE COLLÈGE UNIQUE DÉFENDU BEC ET ONGLES

Selon un sondage CSA pour la Croix et l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel), les Français seraient deux tiers (67 %) à remettre en cause le collège unique. Si ce modèle a été mis en place en 1975 pour offrir un enseignement identique à tous, aujourd'hui, 81 % des sondés souhaitent des « parcours plus individualisés pour les élèves ». De son côté, la FSU défend ardemment le principe du collège unique.

« Nous restons très attachés au fait d'apprendre

ensemble. Il y a des enfants qui n'ont que l'école pour faire l'apprentissage de la vie en société », clame Roland Hubert, cosécétaire général du Snes. L'idée d'instituer un enseignement à la carte fait aussi grincer des dents Catherine Mancieux, secrétaire générale du Snpud (chef d'établissement) : « Ça fait trente ans que l'on sait que les classes de niveau sont une hérésie, qu'elles creusent les écarts et les inégalités sociales. »

M. V.